

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

22 MARS 2024

Recevoir
en ligne

ID : 026-212601439-20240319-2024_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
DROME

Séance du 19 Mars 2024

Nombre de membres afférents au

Conseil Municipal :

En exercice 14

Présents 11

Pouvoirs 03

Votants 14

Pour 14

Abstentions 00

Date de la convocation

14/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre-----
le 19 Mars à 20 H 00-----

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni, en session extraordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Mme GENTHON Agnès,
Maire.

Présents : AGERON Jérémy, BORRAS Isabelle,
DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE Dominique, ORLOWSKI
François, RIOU Gaëtan, ROSTAING Marc, SERREE
Stéphane, THOMAS Monique, VALLERANT Jacques.

Absents excusés : BERNARD Daniel, CETTIER Nicolas,
VALENÇON Jérémy

Pouvoirs : BERNARD Daniel à GENTHON Agnès,
CETTIER Nicolas à ROSTAING Marc, VALENÇON
Jérémy à FÉRÈRE Dominique

Secrétaire de séance : ORLOWSKI François

N° 2024-13

OBJET : Convention gestion des chats errants avec 30 Millions d'Amis

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de la commune de réitérer
l'opération de stérilisation des chats errants pour l'année 2024 et que la Fondation 30
Millions d'Amis propose une convention partageant les frais.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- 1- approuve la convention de stérilisation et d'identification des chats errants,
- 2- habilite Madame le Maire à la signer,
- 3- dit que la dépense sera inscrite au budget communal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de
GRENOBLE – 2, Place de Verdun-BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à
compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction
pourra également ce faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux
présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,
le 22/03/2024

Le Maire,
Agnès GENTHON

